

HiPay Group
Société anonyme au capital de 54 504 715 euros
Siège social : 6, Place du Colonel Bourgoïn – 75012 PARIS
810 246 421 RCS Paris

ORDRE DU JOUR

Il est alors donné lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Nomination d'une administratrice
- Révocation d'un administrateur
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce
- Approbation des engagements réglementés pris au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 au bénéfice de Monsieur Gabriel de Montessus
- Approbation des engagements réglementés pris au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 au bénéfice de Monsieur Cyril Zimmermann
- Approbation des engagements réglementés pris au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 au bénéfice de Monsieur Grégoire Bourdin
- Approbation d'une convention réglementée au bénéfice de Monsieur Loïc Jauson
- Approbation d'une convention réglementée conclue avec BJ Invest SAS
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Cyril Zimmermann, Président du Conseil d'administration
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Gabriel de Montessus, Directeur Général
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Grégoire Bourdin, Directeur Général
- Approbation des éléments de la politique de rémunération du Directeur Général
- Autorisation consentie au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société

PARTIE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de sept millions (7 000 000) d'euros
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel

de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de sept millions (7 000 000) d'euros et faculté de conférer un droit de priorité

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du Code monétaire et financier (placement privé)
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale dans la limite de 10% du capital par an
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto détenues
- Pouvoirs pour formalités

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION